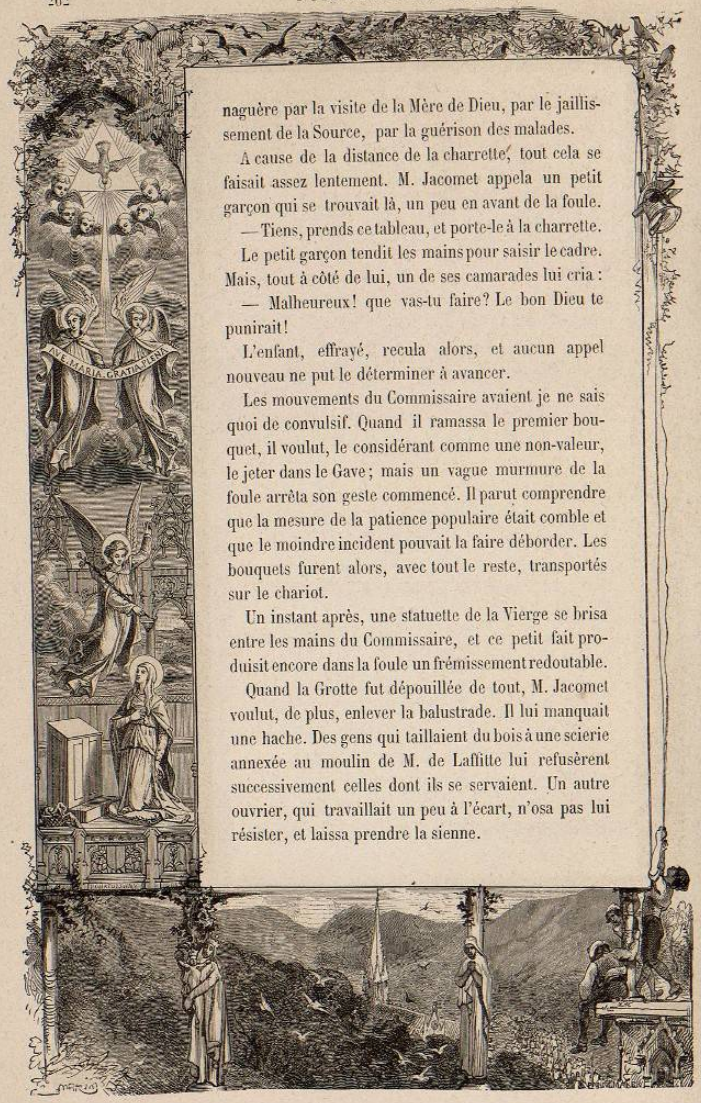

naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

— Tiens, prends ce tableau, et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour saisir le cadre. Mais, tout à côté de lui, un de ses camarades lui cria :

— Malheureux! que vas-tu faire? Le bon Dieu te punirait!

L'enfant, effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave; mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les mains du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un frémissement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut, de plus, enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffitte lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart, n'osa pas lui résister, et laissa prendre la sienne.

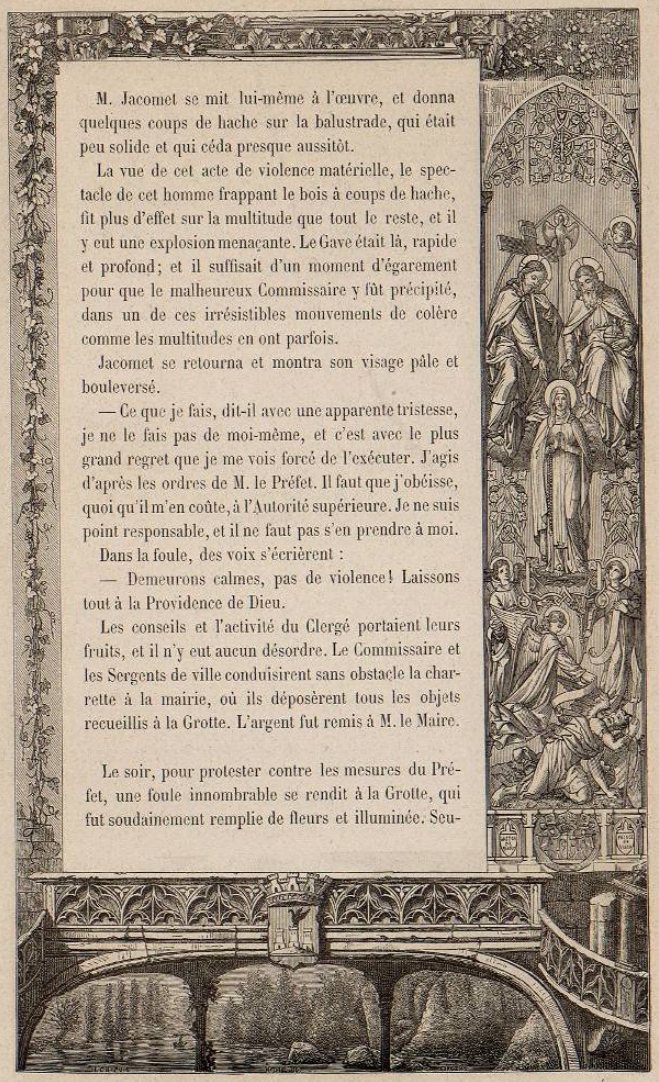

M. Jacomet se mit lui-même à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade, qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là, rapide et profond; et il suffisait d'un moment d'égarement pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les multitudes en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

— Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoi qu'il m'en coûte, à l'Autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Dans la foule, des voix s'écrièrent :

— Demeurons calmes, pas de violence! Laissons tout à la Providence de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie, où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illuminée. Seu-

lement, pour éviter que la Police vînt saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire, pour renverser la balustrade de la Grotte, eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition d'en Haut[9].

XVIII

M. le préfet Massy était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies arrivant du Ciel qu'aux guérisons par la grâce de Dieu.

L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, en un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Lacadé de procéder à cette mesure; sa démission offerte, — circonstance très-étrange

de la part de ce fonctionnaire timide; — le visible mécontentement des maires du canton au discours du Conseil de révision; les symptômes de grave effervescence qui avaient accueilli l'enlèvement des ex-voto de la Grotte; l'incertitude où l'on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient à l'égard de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent également à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés feraient même supposer qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations, précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'État pour séquestration arbitraire, accompagnée d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Massy.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale, qu'il avait si publiquement annoncée la veille au Conseil de révision; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'halluci-

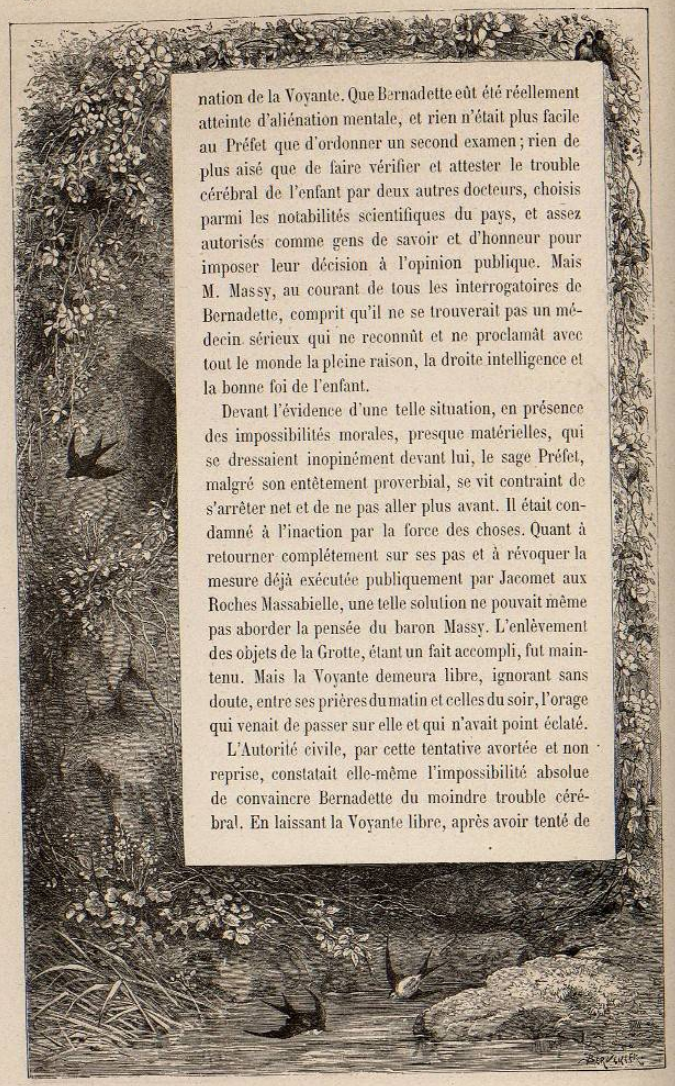

nation de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, et rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen ; rien de plus aisé que de faire vérifier et attester le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Massy, au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se trouverait pas un médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence et la bonne foi de l'enfant.

Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, malgré son entêtement proverbial, se vit contraint de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complétement sur ses pas et à révoquer la mesure déjà exécutée publiquement par Jacomet aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Massy. L'enlèvement des objets de la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'Autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de

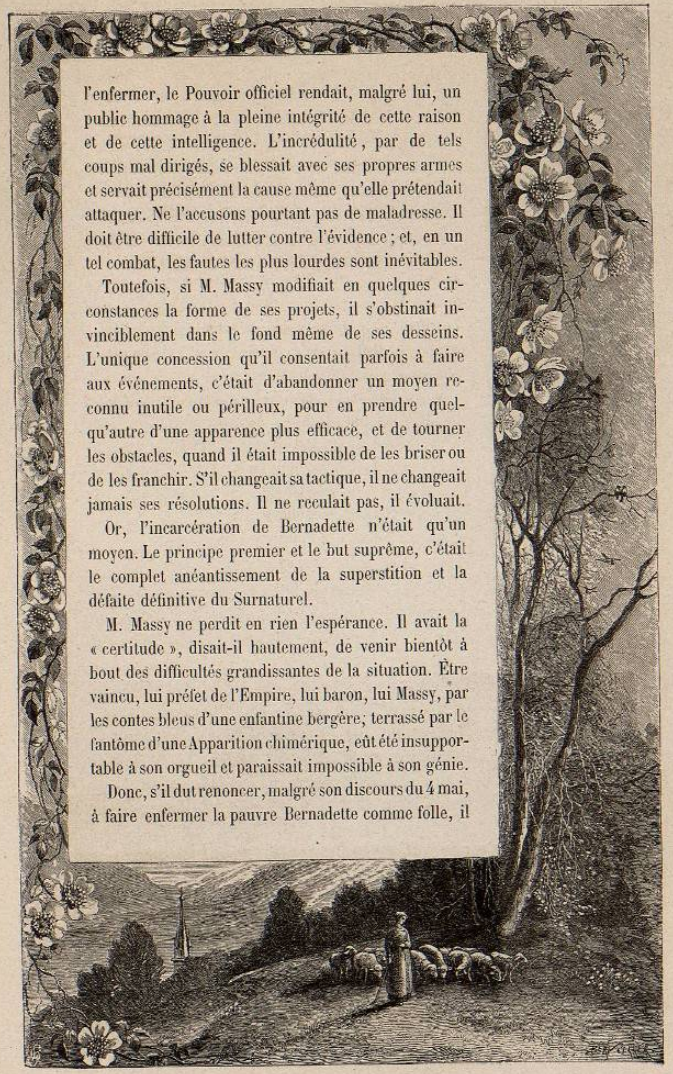

l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause même qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence ; et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables.

Toutefois, si M. Massy modifiait en quelques circonstances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux, pour en prendre quelqu'autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. S'il changeait sa tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait.

Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le complet anéantissement de la superstition et la défaite définitive du Surnaturel.

M. Massy ne perdit en rien l'espérance. Il avait la « certitude », disait-il hautement, de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation. Être vaincu, lui préfet de l'Empire, lui baron, lui Massy, par les contes bleus d'une enfantine bergère ; terrassé par le fantôme d'une Apparition chimérique, eût été insupportable à son orgueil et paraissait impossible à son génie.

Donc, s'il dut renoncer, malgré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il

n'en fut que plus acharné à mettre un terme, d'une façon ou d'une autre, aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient le thème favori des Libres Penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit déjà embarrassé un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en arriva à modifier de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.

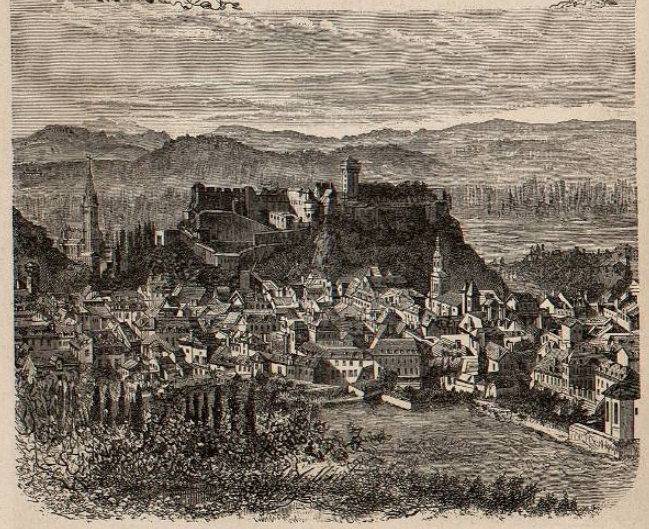

Vue de Lourdes.